



## TUTORIEL « GESTION DES STRUCTURES DE L'HABITAT PARTICIPATIF » (version beta)

## 1 - Créer une nouvelle « structure de l'habitat participatif »

Vous devez préalablement avoir complété vos contributions à Habitat Participatif France, comment faire ?

Depuis le site Habitat Participatif France, se rendre sur « <u>Mon compte</u> » (en haut à droite de la barre de menu)

- Si vous disposez déjà d'un compte sur le site d'Habitat Participatif France,
  - Entrez votre email et le mot de passe (cliquez sur « Mot de passe perdu » le cas échéant)
  - Vous retournerez automatiquement sur la page « Mon compte » : si vous avez déjà complété vos contributions, vous verrez un bloc « Gestion Structures Mouvement »
  - Si vous ne voyez pas ce bloc, cliquez sur « Mes contributions » dans le bloc « Ma fiche acteur individuel »
  - Complétez le formulaire en indiquant si vous êtes « habitant(e)/citoyen(ne) » et/ou « professionnel », puis vos éventuelles contributions au Mouvement
  - Nota Bene: vous ne pourrez pas indiquer votre participation à la structure locale ou thématique puisque la fiche n'a pas encore été créée (vous pourrez revenir modifier vos contributions après pour l'indiquer)
  - Finissez de compléter le formulaire en saisissant vos coordonnées personnelles, puis valider la fiche et retournez sur « Mon compte »
- Si vous ne disposez pas de compte :
  - Cliquez sur « s'inscrire »
  - Cliquez sur « S'enregistrer en tant qu'actrice, acteur du Mouvement »
  - Cliquez sur « Renseigner mes contributions »
  - Saisissez votre mot email personnel
  - Complétez le formulaire en indiquant si vous êtes « habitant(e)/citoyen(ne) »
    et/ou « professionnel », puis vos éventuelles contributions au Mouvement
  - Nota Bene: vous ne pourrez pas indiquer votre participation à la structure locale ou thématique puisque la fiche n'a pas encore été créée (vous pourrez revenir modifier vos contributions après pour l'indiquer)
  - Finissez de compléter le formulaire en saisissant vos coordonnées personnelles, puis valider la fiche.
  - Vous retournerez automatiquement sur la page « Mon compte

- Une fois que vous êtes connecté et que vos contributions sont complétées, vous pouvez créer la fiche structure :
  - Depuis la page « Mon compte », cliquez sur « Créer une nouvelle structure »
  - Complétez le formulaire en complétant tous les champs obligatoires
  - Vous pouvez procéder à l'adhésion de votre structure à HPF dans le même formulaire
  - Une fois le formulaire validé, votre structure apparaîtra sur la <u>carte des structures</u>
  - Vous pouvez désormais retourner compléter vos contributions depuis la page
    « Mon compte » pour indiquer votre contribution à votre structure.

## 2 - Procéder à l'adhésion de votre structure

Si vous n'avez pas réalisé l'adhésion à HPF en créant la structure ou pour la renouveler l'année suivante :

- Depuis la page « Mon compte », cliquez sur « Adhésion de mes structures »
- Suivez les instructions en éditant la fiche de votre structure : à la fin du formulaire, répondez « oui » à la question « La structure souhaite adhérer à HPF » et suivez le processus
- 3 Vous souhaitez que d'autres personnes que vous aient accès à la modification de la fiche structure et puissent consulter les données des adhérents et des futurs voisins de votre secteur géographique :
  - Depuis la page « Mon compte », cliquez sur « Admins de mes structures »
  - Vous verrez apparaître à gauche les personnes qui se sont déclarées comme contribuant à votre structure : faites glisser le nom de la personne qui doit être administrateur de la gauche vers le rectangle de droite et enregistrez.